



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 30 000 \$ À DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉLIORATION D'INFRASTRUCTURES

Baie-Saint-Paul, le 14 février 2024 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde 30 000 \$ à deux projets grâce au Fonds régions et ruralité (FRR).

Golf Baie-Saint-Paul | Aménagement d'un centre d'enseignement et de réchauffement pour les golfeurs

Le club de golf de Baie-Saint-Paul aménagera un espace dédié à l'enseignement et au réchauffement des golfeurs. Cet espace situé sur l'ancien champ de pratique pourra accueillir quatre golfeurs à la fois. Des tapis spécialisés et deux filets de 45 pieds par 45 pieds permettront aux golfeurs de frapper la balle avec une distance de 50 pieds. Tous les bâtons pourront être utilisés soit pour l'enseignement, soit pour le réchauffement avant de partir faire une ronde de golf. La MRC est heureuse de contribuer au projet en accordant un montant de 10 000 \$ pour 2024 et 10 000 \$ pour 2025, grâce au Fonds Projets Spéciaux.



Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François | Phase 2 au Chalet Gabrielle-Roy.

La MRC de Charlevoix octroie 10 000 \$ à la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François pour la phase 2 de son projet de concept muséal au Chalet Gabrielle-Roy avec le Fonds régions et ruralité (FRR), volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir. Une vidéo complète, structurée, de «qualité muséale» et bien adaptée au concept d'exposition ainsi que des clips audio seront réalisés à l'aide d'entrevues ethnologiques archivées au Musée de Charlevoix et à la Municipalité. De nouvelles captations et entrevues devront être effectuées afin de compléter le tout. Ces éléments interactifs audio et vidéo seront intégrés à travers des éléments du décor au Chalet Gabrielle-Roy.

***Le Fonds Projets spéciaux** vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.*

***Le volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir** provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à soutenir les investissements municipaux dans le domaine de l'aménagement de bandes ou de pistes cyclables, dans le domaine de la construction ou de la rénovation d'infrastructures de loisir, et ce*

afin d'améliorer les services de loisir offert aux jeunes et aux familles en milieu rural. Ce fonds s'adresse exclusivement aux municipalités de la MRC de Charlevoix.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khovath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication
et en administration
SDLE de la MRC de Charlevoix
418-617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca